

I. INFORMATIONS GENERALES:

Titre :	Consultant(e) International(e) en charge de l'évaluation finale de projet
Projet :	Projet d'Assistance Electorale en Tunisie
Type de contrat :	Contrat Individuel (IC)
Reportant à :	Représentante Résidente Adjointe
Durée de la mission :	30 jours ouvrables
Langue requise :	Français et anglais

II. CONTEXTE :

En 2011, le gouvernement transitoire tunisien a formulé une requête d'assistance électorale auprès des Nations Unies qui a donné suite à un projet de Soutien au Processus Electoral en Tunisie. Pendant quatre ans, ce projet a permis de déployer une assistance technique aux autorités électorales, un appui aux organisations de la société civile en matière de sensibilisation électorale et à l'autonomisation politique des femmes. Le projet a travaillé selon l'approche du cycle électoral et a soutenu les élections de l'Assemblée Nationale Constituante (2011) ainsi que les premières élections législatives et présidentielles (2014). En juillet 2015 et sur la base de l'expérience passées, un deuxième projet d'assistance électorale en Tunisie (PAET) a été engagé selon l'approche du cycle électoral. Ce projet s'articule autour de deux résultats principalement :

- Produit 1 : Renforcement des capacités institutionnelles des autorités électorales sur le long terme
- Produit 2 : Amélioration des capacités des autorités électorales à conduire des scrutins crédibles

Le PNUD compte engager une évaluation finale du PAET afin de mesurer le chemin parcouru depuis le début de la mise en œuvre du projet, afin d'en tirer les leçons utiles et mieux définir les perspectives futures en matière d'assistance électorale.

III. OBJECTIFS DE L'EVALUATION :

A la lumière du nouveau contexte institutionnel et du processus de transition démocratique en Tunisie, cette évaluation permettra d'évaluer la mise en œuvre du projet et d'apprécier sa portée, sa pertinence, son efficacité et sa durabilité. Sur la base de cette évaluation, des recommandations et de nouvelles orientations seront définies. Les propositions à faire prendront en compte : les acquis à consolider, les actions complémentaires à mener, les stratégies idoines ainsi que la structure organisationnelle appropriée. Sur la base de cette évaluation, des recommandations et de nouvelles orientations permettant la conception d'un nouveau projet de coopération seront définies.

L'évaluation devra prendre en compte également le *genre* et évaluer si le projet aura eu un impact négatif, positif ou neutre tant au niveau de la mise en œuvre, des résultats que des effets, également sur les bénéficiaires finaux, et proposer des axes d'amélioration pour des projets futurs.

IV. PORTEE DE LA MISSION :

L'évaluation finale de projet portera sur les trois volets suivants :

1. Evaluation de la pertinence de l'assistance électorale en Tunisie:

Le/La consultant(e) devra analyser les effets/produits couverts par le PAET ainsi que les principales interventions apportées pour soutenir les autorités électorales. L'accent sera mis sur l'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des résultats obtenus ainsi que leurs conformité aux priorités des partenaires du projet.

Dans ce cadre, le/la consultant(e) devra procéder à la revue de l'assistance aux autorités électorales durant les

élections municipales de 2018 et les élections présidentielles et législatives de 2019, afin de mesurer le degré d'atteinte des résultats attendus et la contribution du projet dans l'organisation d'élections crédibles, libres et transparentes. Le/La consultant(e) devrait répondre aux questions suivantes :

- A quel point les résultats et l'assistance apportée par le projet ont été manifestes, logiques et proportionnés compte tenu du contexte, des ressources disponibles et des délais fixés ?
- Quel sont les axes d'assistance électorale où le projet a réalisé les résultats attendus ? Quels sont les axes qui nécessitent une nouvelle vision et stratégie d'assistance électorale ?
- Dans quels domaines le PAET n'a pas pu atteindre les résultats escomptés et pourquoi ?
- Quel est le niveau de coordination entre PAET et les autres fournisseurs internationaux d'assistance électorale en Tunisie ? Dans quelle mesure les actions menées par PAET ont-elles été complémentaires aux actions menées par les autres fournisseurs internationaux d'assistance électorale ? A quel point les actions ont-elles contribué à atteindre les objectifs voulus ?
- Quel a été le positionnement du PAET, en termes qualitatifs, et comment capitaliser sur ce positionnement ?

2. Leçons apprises et approche stratégique pour le nouveau cycle électoral

Suite à l'analyse des leçons apprises durant le cycle électoral 2015-2020, le/la consultant(e) identifiera les principaux axes/domaines d'assistance électorale qui nécessitent un soutien et un travail particulier de la part de la communauté internationale. Le/La consultant(e) devrait répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les axes stratégiques du soutien aux autorités électorales durant le nouveau cycle électoral (2021-2025) en tenant compte des différents paramètres et contraintes à savoir le retour d'expérience des élections précédentes, la contrainte temporelle, la mobilisation des fonds, les attentes des partenaires nationaux et des autorités électorales, l'alignement avec le programme gouvernance du PNUD et les documents CPD et UNDAF du pays (en cours de conception pour le prochain cycle 2021-2025).
- Quels axes, approches ou activités, cohérentes avec le contexte, devraient être développés afin d'assurer l'inclusion de tout.e.s et avoir un impact genre positif dans un futur projet électoral ?

3. Conformité aux principes d'évaluation du PNUD

L'évaluation approfondira la réflexion autour des 7 critères de qualité et notamment sur les questions suivantes :

Pertinence : Ce critère porte à la fois sur les phases de conception et d'exécution du projet. Il évalue le degré de conformité de l'initiative de développement et de ses produits ou effets escomptés aux politiques et priorités nationales et locales et aux besoins des bénéficiaires visés. Ce critère englobe également la notion de réactivité, c'est-à-dire la capacité de riposte adéquate du PNUD aux priorités et aux besoins évolutifs et émergents en matière électorale. Un autre aspect important consiste à déterminer si les défis auxquels le projet était censé apporter des réponses étaient clairement définis, si ces objectifs étaient réalisables et si la relation entre les objectifs, les produits, les activités et les apports liés au projet était manifeste, logique et proportionnée compte tenu du contexte, des ressources disponibles et des délais fixés. Le/La consultant(e) répondra aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure le projet est-il resté pertinent aux priorités nationales malgré l'évolution du contexte socio-politique et l'adaptation des activités ?
- Dans quelle mesure l'engagement du PNUD reflète-t-il les considérations stratégiques, y compris le rôle du PNUD dans un contexte de développement particulier et son avantage comparatif ?

- Dans quelle mesure la théorie du changement présentée dans le modèle de résultats offre-t-elle une vision pertinente et appropriée, susceptible de servir de base à d'autres initiatives ?
- - Dans quelle mesure le Genre a-t-il été pris en compte et intégré dès la conception en tenant compte des spécificités du pays ?

Efficacité : Il s'agit de mesurer le degré de réalisation des résultats escomptés (produits ou effets) de l'initiative ou l'importance des avancées enregistrées au titre de la réalisation des produits et des effets souhaités. Un autre aspect à prendre en compte au titre de ce critère est la mise en œuvre et la performance opérationnelle du projet, une attention spéciale devant être accordée aux apports des donateurs en termes de qualité, de quantité et de respect des délais impartis ainsi qu'à l'incidence de ces facteurs sur le calendrier d'exécution du plan de travail et sur les modalités de gestion globale du projet. Le/La consultant(e) répondra aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été réalisés ou des progrès ont-ils été accomplis en vue de la réalisation des effets souhaités ?
- Dans quelle mesure les résultats ont-ils contribué à l'équité de genre ?
- Comment les produits délivrés par le PNUD ont-ils impacté les effets et de quelle manière se sont-ils révélés efficaces ?

Efficience : Il s'agit de mesurer la manière dont les ressources ou les apports (tels que les fonds, les compétences et les délais impartis) sont convertis en résultats de façon rentable. Une initiative est efficiente lorsqu'elle utilise les ressources de manière appropriée et économiquement viable pour générer les produits souhaités. L'efficience est importante pour s'assurer que les ressources disponibles ont été utilisées à bon escient et mettre en évidence des usages plus efficaces de ces mêmes ressources. Certains aspects doivent être pris en considération à cet égard : (i) le rapport qualité-prix de certaines dépenses considérables envisagé selon une perspective comparative en tenant compte du contexte, des résultats escomptés et des options disponibles ; (ii) la qualité de la mise en œuvre et son exécution dans les délais impartis ainsi que la réactivité du projet compte tenu des objectifs, des produits, des activités et des risques ; (iii) le rôle de l'assistance internationale dans le processus électoral, notamment en termes de financement, de communication stratégique et de coordination générale.

Le/La consultant(e) répondra aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils résulté de l'utilisation rationnelle des ressources ? Dans quelle mesure des produits qualitatifs ont-ils été livrés dans les délais impartis ?
- Dans quelle mesure les modalités de partenariat ont-elles été propices à la réalisation des produits ? Dans quelle mesure les mécanismes de suivi et d'assurance ont-ils fourni aux gestionnaires un flux de données susceptibles de renseigner leur prise de décision de sorte qu'ils puissent ajuster la mise en œuvre en conséquence ?
- Comment le PNUD a-t-il promu l'égalité entre les genres, les droits de l'homme et le développement humain dans la réalisation des produits ?

Durabilité : Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les avantages liés à l'initiative perdurent après l'arrêt de l'aide extérieure au développement. L'évaluation de la durabilité exige d'appréhender la présence de conditions sociales, économiques, politiques, institutionnelles et autres favorables et d'effectuer, sur la base de cette évaluation, des projections sur les capacités nationales à maintenir, gérer et garantir les résultats du développement à l'avenir.

Le/La consultant(e) répondra aux questions suivantes :

- Quelles sont les indications qui tendent à démontrer la durabilité des résultats obtenus, par exemple, grâce au développement des capacités nécessaires (en termes de systèmes, de structures, de personnel, etc.) ?
- Dans quelle mesure une stratégie de durabilité, notamment en matière de renforcement des capacités des principaux acteurs nationaux, a-t-elle été élaborée ou mise en œuvre ?

- Dans quelle mesure les cadres stratégiques et réglementaires en place sont-ils susceptibles d'assurer la continuité des avantages ?
- Dans quelle mesure les partenaires se sont-ils engagés à fournir un soutien continu ?
- Dans quelle mesure les mécanismes et politiques mis en place permettent-ils de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité de genre, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?

V. APPROCHE METHODOLOGIQUE:

Sur la base des [directrices du PNUD en matière d'évaluation](#) et en consultation avec le Bureau du PNUD en Tunisie, l'évaluation sera conduite à distance (compte tenu du contexte actuel de pandémie), de manière inclusive et participative, impliquant les principales parties prenantes dans l'analyse. Au cours de l'évaluation, le consultant est invité à appliquer les approches suivantes pour la collecte et l'analyse des données :

- Examen approfondi des documents pertinents, y compris le document de projet et plans de travail annuel, les différents rapports (bimensuel, trimestriel et annuel), les lois et règlements électoraux, les publications techniques et évidences produits au titre du projet.
- Des entretiens à distances avec les membres du conseil et les cadres de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE), la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA), le Tribunal Administratif, la Cour des Comptes, d'autres prestataires d'assistance électorale, des partenaires au développement/donateurs et le personnel de direction et de projet d'assistance électorale du PNUD ;
- Des entrevues à distance avec les représentants du gouvernement notamment le Ministère des Affaires Etrangères, les partenaires au développement et donateurs, et les autres fournisseurs de services électoraux.
- Tout autre entretien pertinent selon l'approche et la méthodologie choisies.

VI. RESULTATS & LIVRABLES ATTENDUS :

Les résultats attendus du/de la consultant(e) sont les suivants :

- Rapport initial sur la méthodologie d'évaluation, le plan de travail et la structure du rapport d'évaluation ;
- Un projet de rapport d'évaluation préliminaire et une présentation, à exposer lors de la réunion de débriefing ;
- Rapport final d'évaluation finale, y compris un résumé de 2-3 pages incluant les questions soulevées lors de la présentation du projet et la méthodologie.

VII. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E) :

Education:	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire (Maitrise ou Master) en administration publique, droit, développement international, discipline connexe.
Expérience Professionnelle :	<p>Spécialiste en affaires électorales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans des domaines liés à l'administration publique, à l'assistance technique électorale et /ou à la gouvernance démocratique. • Des expériences dans la coopération internationale au développement sont considérées comme des atouts. • Une expérience d'au moins 5 ans en tant qu'expert électoral international.
Langues requises:	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente maîtrise du français et de l'anglais.

VIII. ÉTHIQUES DE L'ÉVALUATION :

Cette évaluation sera menée conformément aux principes énoncés dans les [«Lignes directrices éthiques pour l'évaluation» de l'UNEG](#). Le consultant devra protéger les droits et la confidentialité des fournisseurs d'informations, des personnes interrogées et des parties prenantes par le biais de mesures visant à assurer la conformité aux codes

juridiques et autres codes pertinents régissant la collecte de données et la communication des données. Le/La consultant(e) devra également assurer la sécurité des informations collectées avant et après l'évaluation et les protocoles pour garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information là où cela est prévu. Les informations et les données recueillies au cours du processus d'évaluation doivent également être utilisées uniquement pour l'évaluation et non à d'autres fins avec l'autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires.

IX. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Le/La consultant(e) devra compléter sa mission pour une durée totale de 30 jours ouvrables, tout le travail sera effectué à distance, tous les livrables et les rapports seront envoyés et validés à distance.

Pour le bon déroulement de la mission, le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Conseiller Technique Principal (CTP), de l'équipe du projet et du programme gouvernance, du Responsable M&E du PNUD Tunisie, sous la supervision générale de la Représentante Résidente Adjointe qui fournira des orientations stratégiques à l'achèvement satisfaisant des livrables. Le CTP et l'équipe de projet aideront à relier le consultant aux partenaires de développement, aux bénéficiaires et aux principales parties prenantes. Le (la) responsable M&E assurera l'assurance qualité et orientera le consultant pour le respect des normes du PNUD.

Conformément aux nouvelles réglementations du PNUD, un panel conjoint sera sollicité pour la validation des livrables.

X. PLANNING DE PAIEMENT ET DES LIVRABLES :

Livrables	Echéancier	% Paiement
1. Rapport initial sur la méthodologie d'évaluation, le plan de travail et la structure du rapport d'évaluation	10 jours de travail à distance	100% à la finalisation et à la validation de la mission
2. Un projet de rapport d'évaluation préliminaire et une présentation, à exposer lors de la réunion de débriefing.	15 jours de travail à distance	
3. Rapport final, y compris un résumé de 2-3 pages de l'évaluation incluant les questions soulevées lors de la présentation du projet et (ii) un diagnostic et une liste des recommandations pertinentes pour un prochain projet.	5 jours de travail à distance	

XI. SOUMISSION DES DOCUMENTS & EVALUATION DES OFFRES

Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

- Une proposition courte de méthodologie de travail (pas plus que trois pages)
- Une proposition financière indiquant le montant global à percevoir exprimé en H/J
- CV ou P11 mentionnant deux (2) références.

Évaluation des offres (soumissions) financières :

- Toute offre n'ayant pas obtenu la note technique minimale requise (70 points) ne sera pas retenue pour l'évaluation financière.
- À l'offre financière la moins onéreuse (parmi les offres retenues) est attribuée la note maximale de 100 points ;
- La note financière d'une offre n est calculée comme suit :

$$NF_n = (OF_{mo} / OF_n) * 100$$

NF_n = note financière de l'offre n (sur 100 points) ;

OFmo = montant de l’offre la moins onéreuse ;
 OFn = montant de l’offre n.

Sélection de la meilleure offre :

- La note globale d’une offre n est calculée comme suit :

$$NGn = \frac{70\% * NTn}{100} + \frac{30\% * NFn}{100}$$

NGn = note globale de l’offre n ;
 NTn = note technique de l’offre n (70 points ≤ NTn ≤ 100 points) ;
 NFn = note financière de l’offre n.

- L’offre n retenue sera celle qui aura obtenu la meilleure note globale NGn.

Attribution de la note technique :

Critères	Poids	Point maxi
<u>Techniques</u>	100%	100
Pré requis : Diplôme universitaire (Maitrise ou Master) en administration publique, droit, développement international, discipline connexe.		
<p><u>Critère A :</u> Expérience générale d’au moins 10 ans dans les domaines liés à l’administration publique, à l’assistance technique électorale et / ou à la gouvernance démocratique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • DE 10 ans à 13 ans10 points • De 14 ans à 17 ans.....18 points • Plus que 18 ans.....25 points 	25%	25
<p><u>Critère B : Méthodologie de travail</u></p> <p>Qualitatif (L’évaluation du comité sera basée sur la qualité de la méthodologie en tenant compte de la présentation, l’approche et la stratégie ainsi que la faisabilité de la mise en œuvre).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?..... 15 points • Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TDRs ?..... 15 points • La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ?..... 15 points 	45%	45
<p><u>Critère A : Expérience d’au moins 5 ans en tant que expert électoral international</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • De 5 ans à 8 ans15 points • De 9 ans à 13 ans.....22 points 	30%	30

• Plus que 14 ans.....30 points		
---------------------------------	--	--

VI. SIGNATURES – CERTIFICATION DES TERMES DE REFERENCE :	
Supervisor :	
Name :	Rccardo Barranca, Conseiller Technique Principal du Projet
Signature:	
Date:	23 Avril 2020
Supervisor :	
Name :	Oumama Ennaifer, Team Leader
Signature:	
Date:	23 Avril 2020
Chief de Division/Section :	
Name :	Alissar Chaker, Représentante Résidente Adjointe
Signature:	
Date:	23 Avril 2020